

Éditorial

R3C

Louis Maman

La réforme du 3^e cycle (R3C) des études médicales est terminée ; elle s'appliquera dès 2017 aux étudiants médecins qui passent les épreuves classantes nationales (ECN).

Elle a demandé plusieurs années de réflexions à nos collègues médecins et nos tutelles nous demandent, en quelques mois, de nous inspirer de ses principes pour les appliquer à l'Odontologie. Relevons le défi car il y a des avancées notoires dans ces textes, mais ne confondons pas vitesse et précipitation. Cette réforme va impacter l'avenir de plusieurs générations de spécialistes ; nous n'avons pas le droit à l'erreur.

Les points clés de la réforme :

- Mieux répondre aux besoins de santé sur l'ensemble du territoire en tenant compte de l'évolution de l'odontologie avec des exigences de lisibilité et de qualité des formations en harmonie avec les standards internationaux.
- Un seul diplôme (DES) est nécessaire et suffisant pour la qualification et l'exercice de la spécialité.
- Les maquettes de formation sont axées sur l'acquisition progressive des compétences de chaque métier.
- Possibilité d'options sur un DES et de formations spécialisées transversales (FST) communes à plusieurs DES.
- Une organisation de la formation en 3 phases : « Socle », « Approfondissement » et « Consolidation ». Elles permettent des acquisitions de compétences plus précoces et plus denses dans la spécialité.
- Une évolution des conditions d'apprentissage au cours de la phase de consolidation ; l'étudiant en autonomie supervisée acquiert un nouveau statut d'assistant spécialiste.
- Un suivi renforcé des étudiants avec une évaluation régulière et personnalisée de chaque parcours, appuyée sur un contrat de formation et un portfolio.

Pour le DESCO, spécialité commune avec la médecine, la réforme devrait s'appliquer dès 2017 à nos internes futurs spécialistes en Chirurgie Orale. La maquette des compétences à acquérir est identique ; nous nous sommes engagés à améliorer les formations complémentaires en médecine et en odontologie pour les internes des deux filières.

Nos internes 2017 bénéficieront donc de la formation en trois phases avec le statut d'assistant spécialiste en 4^e année. Les textes qui vont être publiés permettront d'harmoniser le

choix des stages quelle que soit la région et la filière d'origine de l'interne.

En post-internat les statuts d'assistant hospitalo-universitaire (AHU) ou de chef de clinique assistant (CCA) permettront à nos internes un accès privilégié aux carrières hospitalières et hospitalo-universitaires.

Il nous reste à faire des propositions attractives pour la réforme des DES ODF et MBD. Ils pourraient passer à quatre ans avec la modification de leurs maquettes, l'introduction d'options et de formations spécialisées transversales.

Les collèges d'enseignants, la conférence des doyens et la Commission Nationale des Etudes de Maïeutique, Médecine, Odontologique et Pharmacie (CNEEMOP) y travaillent.

Des propositions qui permettront à toutes nos disciplines cliniques de « s'approprier » ces nouveaux DES, d'engager les étudiants à s'y inscrire, de participer à leur formation, seront faites dans les prochains mois.

Nos DES seront les voies d'accès exclusives aux carrières hospitalo-universitaires.

Saisissons l'opportunité de cette réforme du 3^e cycle long de nos études pour inscrire clairement nos DES dans les spécialités médicales.

Je terminerai par des nouvelles de notre revue MBCB.

En 2017, nous abandonnons la langue de Molière pour celle de Shakespeare, mais c'est pour la bonne cause.

En effet, notre revue s'est considérablement développée par la qualité des articles, le nombre de lecteurs et de consultations du site. Notre objectif et celui de la rédaction est clair ; c'est l'obtention du référencement PUBMED, porte obligatoire vers la valorisation financière et intellectuelle de notre revue au travers des points SIGAPS (Système d'Interrogation et d'Analyse des Publications Scientifiques), unité de mesure utilisée par plusieurs de nos institutions de tutelles, en particulier l'institution hospitalière. La revue sera dorénavant exclusivement en libre accès et en anglais sur le site.

Vous pouvez consulter, télécharger et imprimer l'ensemble des articles dès leur parution.

Longue vie à MBCB.

* Correspondance : louis.maman@parisdescartes.fr